

## Crédit Elan

**“Crédit Elan”, un micro-crédit personnel** : il s’adresse à des ménages exclus du prêt bancaire classique du fait de ressources limitées ou d’un emploi instable, qui permet l’octroi d’un prêt de 300 à 5 000€, afin de financer un projet d’insertion sociale et/ou professionnelle (permis, véhicule d’occasion, deux roues, formation professionnelle, achat de matériel de première nécessité, lunettes, etc.).

Une conseillère E.S.F. reçoit les demandeurs intéressés, examine leur dossier. La fédération présente à sa banque partenaire les dossiers qu’elle estime éligibles. Quand le prêt est accordé par la banque, la fédération assure l’accompagnement de l’emprunteur pendant toute la durée du remboursement. [↑](#)